

La Préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative
d'une demande de permis de construire
déposée par la société ENERGIE REUGNY (WPD)
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance envisagée de 4,3 MWc
au lieu-dit « Les Charrauds », sur le territoire de la commune de Reugny**

Par arrêté n° 1072 / 2023 du 19 avril 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du **lundi 15 mai 2023 au vendredi 16 juin 2023 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : **Reugny**.

La présidente du tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné, par décision du 12 avril 2023 :

- Monsieur Michel TELLIER, Major de Gendarmerie, en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire

- Monsieur Jean-Luc POUYET, cadre du secteur privé, en retraite, en qualité de suppléant.

En cas d'empêchement de M. MICHEL TELLIER, la poursuite de l'enquête publique sera transférée sans délai à Monsieur Jean-Luc POUYET.

Le public est informé de ces décisions.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

- sur support papier en mairie de Reugny :

- **lundi et vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00**

- **mardi et jeudi : de 8 h à 12 h 30**

- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4628>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 15 mai 2023 à 8 heures, jusqu'au vendredi 16 juin 2023 à 12 heures, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Reugny, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;

- par courrier transmis à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Reugny, 9 Route de Paris, 03190 REUGNY

- par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-4628@registre-dematerialise.fr

- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4628>

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants** :

Mairie de Reugny:

- **Lundi 15 mai de 8 h à 12 h 00**

- **Jeudi 25 mai de 8 h 30 à 11 h 30**

- **Mardi 6 juin de 9 h 00 à 12 h 00**

- **Vendredi 16 juin de 9 h 00 à 12 h 00**

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé, donc visibles par tous.

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Reugny.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Reugny et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Cet avis au public annonçant l'ouverture de l'enquête sera affiché en mairie de Reugny et sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage de l'aménagement projeté et visible de la voie publique quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

SOCIÉTÉ ENERGIE REUGNY
à l'attention de Nicolas Guillemet,
94 Rue Saint Lazare
75009 PARIS
Tél. : 06.88.94.80.95
Courriel : n.guillemet@wpd.fr